

Compte-rendu de la CLE du SAGE Thouet
Le 04/04/2018 au Centre Prométhée, à Thouars

▪ **Personnes présentes :**

Collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux :

Olivier CUBAUD, Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet et Président de la CLE du SAGE Thouet
Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et 1^{ère} Vice-Présidente de la CLE du SAGE Thouet
Hubert BAUFUMÉ, Communauté de Communes du Pays Loudunais et 2nd Vice-Président de la CLE du SAGE Thouet
Jocelyne MARTIN, Conseil Départemental du Maine-et-Loire
Olivier FOUILLET, Conseil Départemental des Deux-Sèvres
Catherine PUAUT, Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais
Didier VOY, Communauté de communes Parthenay-Gâtine
Philippe DELAVault, Mairie Craon
Robert GIRAULT, Mairie d'Argentonnay
Jacky GELINEAU, PNR Loire-Anjou-Touraine
Pierre BIGOT, SIVU de la Vallée de la Dive
Claude SERGENT, Eaux de Vienne SIVEER

Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées :

Alain MOREAU, représentant de la Fédération du Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Michel RICHARD, représentant de la Fédération des Deux-Sèvres pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Jean THARRAULT, représentant de l'Association Sauvegarde de l'Anjou
Anne Marie ROUSSEAU, représentante de Poitou-Charentes Nature
Boris LUSTGARTEN, représentant de l'Association des Amis des Moulins des Deux-Sèvres, Bocage Vendéen, Gâtine
François JENOT, représentant du Syndicat des Propriétaires Fermiers Exploitants d'Étangs Poitou Vendée
Arnaud MACE DE LEPINAY, représentant du Syndicat Forestiers Privés des Deux-Sèvres

Collège des représentants de l'État et de ses établissements publics :

Florence BARRE, représentante de l'Agence de l'eau Loire Bretagne
Géraldine LEMARCHANT, représentante de la DDT de la Vienne

Géraldine GELLÉ, représentante de la DDT du Maine-et-Loire

Frédéric NADAL, représentant de la DDT des Deux-Sèvres

Mathieu BOSSIS, représentant de l'Agence Française pour la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine

▪ **Autres participants :**

Élise DEBOUTE, Eaux de Vienne SIVEER

Caroline BERTHIER, Agence Française pour la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine

Marie-Christine CHAPALAN, Association des Amis des Moulins des Deux-Sèvres, Bocage Vendéen, Gâtine

Claudie PAITREULT, Secrétaire SAGE Thouet

Jocelyn ADAM, Technicien SAGE Thouet

Pierre PÉAUD, Animateur SAGE Thouet

▪ **Personnes excusées avec mandat :**

Marie-Jeanne BELLAMY, Conseil Départemental de la Vienne

Louis-Marie LUMINEAU, Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine

Isabelle DILHAC, Préfet de la Vienne

Hélène ANQUETIL, représentante de l'Agence Française pour la Biodiversité Bretagne-Pays de la Loire

Wilfrid PELISSIER, représentant de la DDCSPP des Deux-Sèvres

▪ **Personnes excusées :**

Nicolas GAMACHE, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

André MARTIN, Conseil Régional Pays de la Loire

Pascal OLIVIER, Communauté de communes Val de Gâtine

Marc GREMILLON, Agglomération du Choletais

Dominique REGNIER, Syndicat du Val de Loire

Yannick VERGNAULT, SPL des Eaux du Cébron

Claude DEVAUD, représentant de la Chambre d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine

Christian BARBIER, représentant de la Chambre d'Agriculture du Maine-et-Loire

Paul PAULY-CALLOT, représentant UFC Que Choisir

Romain DUPEYROU, représentant de l'Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres

Laurence LACOUTURE, représentante de la DREAL Nouvelle-Aquitaine

Lionel RIMBAUD, représentant de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

M. CUBAUD accueille les participants et les remercie d'être présents à cette nouvelle séance de la CLE du SAGE Thouet. Il propose d'effectuer un tour de table afin que chacun puisse se présenter. Il annonce ensuite l'ordre du jour, à savoir :

1. **Validation du compte-rendu de la CLE du 10 octobre 2017**
2. **Avis motivé de la CLE sur le programme Re-Sources de la Fontaine du Son**
3. **Validation du rapport d'activité 2017 de la CLE**
4. **Bilan des commissions thématiques des 27 et 28 mars 2018**
5. **Information sur l'étude GEMAPI**
6. **Questions diverses (dossiers portés à la connaissance de la CLE)**

1. Validation du compte-rendu de la CLE du 10 octobre 2017

M. CUBAUD propose de valider le compte-rendu de la CLE du 10 octobre 2017. Pour rappel, lors de cette séance, les membres de la CLE ont validé la cartographie des cours d'eau du sous bassin Thouet amont. Ont également été validés les résultats des inventaires « zones humides » de la Communauté de communes du Thouarsais. Le cahier des charges de l'étude d'élaboration du scénario tendanciel, des scénarios alternatifs et du choix de la stratégie du SAGE a été présenté. Enfin, un point a été fait sur l'avancement de l'étude GEMAPI et sur le renouvellement de la CLE du SAGE.

M. CUBAUD consulte les membres de la CLE pour validation de ce document ; **le compte-rendu est validé à l'unanimité des membres présents ou représentés, sans modification (26 votants - Pour : 26 / Contre : 0 / Abstention : 0).**

Arrivées de M. BAUFUMÉ et M. JENOT après le vote de validation du compte rendu

2. Avis motivé de la CLE sur le programme Re-Sources de la Fontaine du Son

Dans le cadre du 10^{ème} programme de l'agence de l'eau, afin de renforcer l'articulation entre les SAGE et les contrats territoriaux, il est demandé un avis motivé des CLE sur les projets de contrats avant leurs présentations au conseil d'administration de l'agence.

Pierre PÉAUD rappelle aux membres de la CLE les différents contrats territoriaux qui sont actuellement portés sur le territoire du SAGE (pollutions diffuses, milieux aquatiques, gestion quantitative).

La CLE du SAGE Thouet a été sollicitée par le Syndicat Eaux de Vienne - SIVEER pour émettre un avis motivé sur le projet du programme Re-Sources 2018-2022 de la Fontaine du Son.

Il est précisé que le SAGE Thouet est en cours d'élaboration et que son diagnostic a été validé lors de la séance plénière du 1^{er} juin 2016. De ce fait, il n'est pas envisageable d'évaluer la compatibilité du projet de contrat territorial avec les dispositions et règles du SAGE qui restent encore à définir. Toutefois, un avis motivé est tout de même demandé afin de vérifier que les enjeux et problématiques traités dans le projet de contrat sont cohérents avec ceux du SAGE en construction.

M. SERGENT présente le syndicat Eaux Vienne SIVEER. La parole est ensuite donnée à M^{me} DEBOUTE qui présente les éléments principaux du diagnostic, les objectifs, la stratégie et le programme d'actions (*cf.* présentation).

La qualité des eaux de la Source de la Fontaine du Son est dégradée pour le paramètre nitrates. Le mélange avec les eaux du forage adjacent permet une dilution des nitrates et donc une distribution conforme aux normes de qualité. Le problème se pose en période d'étiage durant laquelle la source est davantage sollicitée et les faibles volumes mobilisables par le forage (40 m3/h) peuvent alors être insuffisants pour assurer la dilution.

M^{me} TUBIANA et M. LUSTGARTEN demandent des précisions sur l'utilisation et l'origine des phytosanitaires (Atrazine, Bentazone).

Le diagnostic met en avant une origine agricole pour l'Atrazine. Pour la Bentazone, une action spécifique est prévue pour identifier l'origine exacte de cette substance.

M^{me} ROUSSEAU estime que les objectifs auraient pu être plus ambitieux.

M^{me} DEBOUTE répond qu'il a été fixé un objectif de baisse de 17% des taux de Nitrates à 10 ans afin d'être sous la barre des 50 mg/L (-10% à 5 ans), ce qui semble déjà ambitieux et réaliste. Elle ajoute que ces objectifs ont été définis via des simulations (simulateur INRA) et devront entraîner un changement de pratiques généralisé sur le territoire. Enfin, elle rappelle que les eaux aujourd'hui distribuées respectent les normes réglementaires.

M. THARRAULT et M. DELAVault s'interrogent sur le temps de transfert des nitrates vers la nappe et le temps d'inertie du milieu.

M^{me} DEBOUTE indique que la source se trouve à 3 mètres de profondeur et que le contexte local laisse présager un temps d'inertie plus court que sur certains autres territoires.

M^{me} TUBIANA demande une explication sur la baisse des nitrates observée en 2017.

Il est répondu que les conditions météorologiques et les niveaux de précipitations sur cette période expliquent cette variation.

M^{me} MARTIN s'interroge sur l'évolution de la consommation d'eau dans les années futures.

La consommation semble se stabiliser à horizon 10 ans.

M. MOREAU demande si les eaux du forage, utilisées pour le mélange avec les eaux de la source, vont rester en bon état.

M^{me} DEBOUTE répond que les eaux du forage proviennent de la nappe du Cénomanienn et sont moins dégradées et moins sensibles que les eaux de la source qui proviennent de la nappe libre du Turonien.

M. THARRAULT rappelle que le programme Re-Sources est basé sur le volontariat et donc qu'il devra y avoir un engagement fort des acteurs du bassin pour atteindre les objectifs fixés. Il exprime sa crainte au vu des dynamiques constatées sur d'autres territoires.

M^{me} DEBOUTE précise que ce programme a été construit avec l'ensemble des acteurs du territoire. Elle ajoute que la taille du bassin et l'engagement des acteurs laissent présager une bonne adhésion au programme (19 agriculteurs représentent 80% de la SAU).

Les membres de la CLE relèvent que certaines actions du programme seront possibles via le dispositif des Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEc) et que la difficulté des paiements qui ont pu avoir lieu ces dernières années peut laisser craindre un désengagement du monde agricole dans cette démarche, ce qui serait préjudiciable au programme.

Pour ce qui est de l'enjeu « filières », M. DELAVault indique que l'agriculture biologique va pouvoir se développer et informe du projet de construction d'un silo pour l'agriculture biologique sur la commune de Saint-Jean-de-Sauves à proximité du bassin.

Concernant l'action sur l'acquisition foncière, M^{me} ROUSSEAU s'interroge sur la stratégie qui va être mise en place par le syndicat.

Il est répondu que Eaux de Vienne – SIVEER, peut acquérir des parcelles jugées prioritaires et ensuite contractualiser avec des agriculteurs locaux via des baux ruraux à clauses environnementales. Un conventionnement est en place avec le SAFER pour une veille sur le territoire.

M. JENOT s'inquiète de la suppression des aides en zones défavorisées (ICHN) et de leurs conséquences sur le monde agricole. Il informe ensuite, les membres de la CLE, de travaux réalisés sur les peptides qui pourraient, dans les années futures, être une alternative aux phytosanitaires.

M^{me} TUBIANA observe que ces dernières années, des sommes d'argent importantes sont allouées pour la protection des eaux et que les résultats tardent à venir. Il est donc nécessaire d'être plus volontariste voir d'imposer certaines choses.

M. MACE DE LEPINAY s'interroge sur l'efficacité d'imposer les choses au lieu de construire en partenariat avec l'ensemble des acteurs.

M. BIGOT relève le travail effectué par Eaux de Vienne – SIVEER avec les acteurs du bassin dans la construction de ce programme.

M^{me} BARRE indique que les objectifs fixés auraient peut-être pu être un peu plus ambitieux toutefois le programme construit en concertation avec les acteurs du bassin et la dynamique locale enclenchée doit permettre de les atteindre.

Suite à ces échanges, M. CUBAUD ajoute que les objectifs et actions définis dans le projet de programme Re-Resources sont cohérents avec certains objectifs définis et validés par les membres de la CLE lors de l'élaboration du diagnostic du SAGE, à savoir :

- ❖ Reconquérir la qualité des eaux brutes destinées à la production d'eau potable
- ❖ Améliorer l'état des eaux vis-à-vis des nitrates et des pesticides et poursuivre les efforts une fois le bon état atteint

Il ajoute que les points suivants peuvent également être mis en avant :

- Mise en place d'un programme Re-Resources sur un captage qui jusqu'à présent en était dépourvu ;
- Besoin d'une animation forte pour enclencher la démarche et assurer l'appropriation du programme par le plus grand nombre ;
- La taille du territoire et le nombre d'agriculteurs doit être un atout pour une dynamique locale efficace ;
- Les différentes typologies d'actions répondent aux problématiques identifiées ;
- Nécessité d'un bilan au cours du programme pour évaluer l'engagement des acteurs et l'efficacité des actions

Au vu de la présentation et des échanges, M. CUBAUD propose aux membres de la CLE d'émettre un avis sur le projet du programme Re-Sources de la Fontaine du Son.

Les membres de la CLE du SAGE Thouet émettent à la majorité, des membres présents ou représentés, un avis favorable sur le projet du programme Re-Sources 2018-2022 de la Fontaine du Son porté par le Syndicat Eaux de Vienne - SIVEER (Votants : 29 - Avis favorable : 27 / Avis défavorable : 0 / Abstention : 2).

L'avis motivé sera transmis au Syndicat Eaux de Vienne - SIVEER et à l'agence de l'eau. Il sera également téléchargeable sur l'espace « membre cle » du site internet du SAGE Thouet.

3. Validation du rapport d'activité 2017 de la CLE

Le rapport d'activité de la CLE est un document demandé par le comité de bassin Loire-Bretagne afin d'avoir une vision annuelle des différents travaux de la CLE et de l'état d'avancement de l'élaboration du SAGE. Il est également transmis aux Préfets des Deux-Sèvres, de la Vienne, du Maine-et-Loire et au Préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne, ainsi qu'aux financeurs du SAGE et aux collectivités du bassin.

Pierre PÉAUD rappelle que le projet du rapport d'activité 2017 a été envoyé avant la séance avec les documents préparatoires de la CLE. Il présente ensuite les éléments principaux du document à savoir : les réunions de la CLE et du Bureau de la CLE, les dossiers portés à la connaissance de la CLE, les avis motivés émis sur les contrats territoriaux en 2017, les réunions suivies par la cellule d'animation du SAGE, les études et outils de communication réalisés en 2017, le budget et les financements, les perspectives 2018... (cf. présentation).

Aucune remarque n'étant soulevée, M. CUBAUD propose aux membres de la CLE de valider le rapport d'activité 2017 ; **le rapport d'activité 2017 de la CLE du SAGE Thouet est validé à l'unanimité par les membres présents ou représentés (Votants : 29 - Pour : 29 / Contre : 0 / Abstention : 0).**

Le rapport d'activité de la CLE 2017 est téléchargeable dans la rubrique documentation du site internet du SAGE : <http://www.sagethouet.fr/documentation.html>

4. Bilan des commissions thématiques des 27 et 28 mars 2018

Il est rappelé que dans le cadre de l'élaboration du scénario tendanciel du SAGE, les commissions thématiques se sont réunies les 27 et 28 mars 2018. Les membres des commissions ont pu échanger, en ateliers, sur les tendances d'évolutions des forces motrices, des pressions et de l'état de la ressource et des milieux à horizon 2027.

Un travail a également été effectué sur la précision des objectifs du SAGE (reformulation, localisation, chiffrage, ...) validés en juin 2016.

L'ensemble de ces éléments seront pris en compte dans la poursuite de l'élaboration du SAGE.

Les comptes rendus des commissions thématiques sont téléchargeables sur le site internet du SAGE.

5. Information sur l'étude GEMAPI

Suite au comité de pilotage GEMAPI du 25 septembre 2017, les membres du Bureau de la CLE ont souhaité solliciter Madame Le Préfet des Deux-Sèvres, coordonnatrice du bassin du Thouet, pour un accompagnement dans la poursuite des discussions.

Ainsi, le comité de pilotage de l'étude se réunira le 5 avril 2018, sous la présidence de Madame Le Préfet, pour envisager la suite à donner aux réflexions de mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur le bassin du Thouet.

6. Question diverses (dossiers portés à la connaissance de la CLE)

Pierre PÉAUD indique que 4 dossiers « loi sur l'eau » ont été portés à la connaissance de la CLE récemment. Ces dossiers sont transmis pour information afin de permettre à la CLE de s'assurer que le projet est bien en cohérence avec les enjeux et objectifs du SAGE en construction.

La CLE ayant été renouvelée fin 2017, il est proposé de revalider le fonctionnement de la CLE, à savoir :

- 1°) La sollicitation est transmise aux membres de la CLE par mail par la cellule d'animation
- 2°) Les membres de la CLE peuvent émettre des remarques « individuelles » sur le dossier
- 3°) Un courrier réponse rappelant l'avancement et les objectifs du SAGE est adressé au demandeur. Les remarques « individuelles » émises par les membres de la CLE sont annexées à ce courrier réponse.

Les membres de la CLE confirment ce fonctionnement.

Plusieurs membres de la CLE précisent avoir des difficultés pour télécharger les pièces transmises par la cellule d'animation.

Enfin, il est demandé que les courriers réponses soient également transmis à la CLE.

En réponse à ces demandes, les futurs dossiers portés à la connaissance de la CLE ainsi que les courriers réponses seront dorénavant téléchargeables sur l'espace « membre CLE » du site internet du SAGE (onglet « dossiers portés à la connaissance de la CLE »).

La cellule d'animation continuera d'informer les membres de la CLE des différentes sollicitations faites.

Les membres de la CLE s'attardent sur le projet de « restauration de la continuité écologique de l'Argenton au niveau du barrage d'Auzay (Argentonnay) ».

Il est indiqué que suite à la sollicitation de la CLE, un retour de Poitou-Charentes Natura é été transmis à la cellule d'animation et sera annexé au courrier réponse qui sera envoyé à la DDT 79.

M^{me} ROUSSEAU précise que les remarques émises par Poitou-Charentes Nature concernent une servitude de passage permettant un pompage dans l'Argenton et des questionnements sur la future station d'épuration d'Argentonnay dont ce projet d'aménagement de l'ouvrage d'Auzay est une des mesures compensatoires. Le projet en tant que tel est validé par Poitou-Charentes Nature.

M. RICHARD indique que cet ouvrage est la propriété de l'AAPPMA d'Argentonnay dont il est Président. L'AAPPMA a été associée dès le début du projet. Il précise tout de même, l'inquiétude de l'AAPPMA concernant une des recharges en granulats prévue qui n'est pas totalement garantie.

M^{me} PUAUT répond qu'à ce jour cette recharge est bien prévue et a été validée par le comité de pilotage de suivi du projet.

Aucune autre question n'étant soulevée, M. CUBAUD remercie les membres de la CLE et lève la séance.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant du Thouet



- CLE -

04/04/2018



Ordre du jour

1. Validation du compte rendu de la CLE du 10 octobre 2017
2. Avis motivé sur le programme Re-Sources de la Fontaine du Son
3. Validation du rapport d'activité 2017 de la CLE
4. Bilan des commissions thématiques des 27 et 28 mars
5. Information étude GEMAPI
6. Questions diverses (dossiers portés à la connaissance de la CLE)



Ordre du jour



1. **Validation du compte rendu de la CLE du 10 octobre 2017**
2. Avis motivé sur le programme Re-Sources de la Fontaine du Son
3. Validation du rapport d'activité 2017 de la CLE
4. Bilan des commissions thématiques des 27 et 28 mars
5. Information étude GEMAPI
6. Questions diverses (dossiers portés à la connaissance de la CLE)



Ordre du jour



1. Validation du compte rendu de la CLE du 10 octobre 2017
2. **Avis motivé sur le programme Re-Sources de la Fontaine du Son**
3. Validation du rapport d'activité 2017 de la CLE
4. Bilan des commissions thématiques des 27 et 28 mars
5. Information étude GEMAPI
6. Questions diverses (dossiers portés à la connaissance de la CLE)

Demands d'avis sur les projets de contrats territoriaux

Demands d'avis sur les projets de contrats territoriaux : Milieux Aquatiques, Pollutions Diffuses, Gestion Quantitative.

Émission de l'avis de la CLE ou de son bureau avant le passage au conseil d'administration de l'Agence de l'eau :

- SAGE mis en œuvre : Vérifier la compatibilité du projet de contrat territorial avec les dispositions du SAGE.
 - SAGE en cours d'élaboration : Vérifier que les enjeux et problématiques traités dans le projet de contrat territorial sont cohérents avec ceux du SAGE en cours de préparation.
- Avis motivé : la CLE doit expliquer, argumenter les conclusions de cet avis.
 - Nécessité de s'accorder avec la CLE pour obtenir un avis dans un délai raisonnable

Projet de Contrat Territorial 2018-2022 de la Fontaine du Son

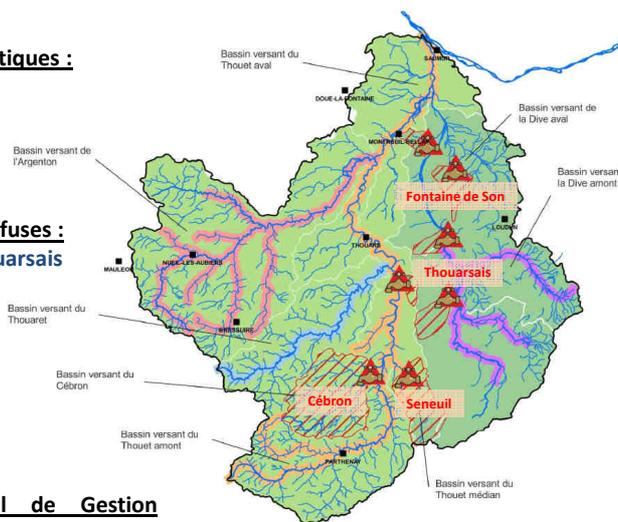
Les contrats territoriaux du bassin du Thouet

Contrat Territorial Milieux Aquatiques :

- CTMA du Thouet
- CTMA de l'Argenton
- CTMA du Thouaret
- CTMA de la Dive

Contrat Territorial Pollutions Diffuses :

- Re-Sources BAC du Pays Thouarsais
- Re-Sources BAC de Seneuil
- Re-Sources Bac du Cébron
- Re-Sources BAC de la Fontaine de Son



Projet de Contrat Territorial de Gestion Quantitative Thouet – Thouaret – Argenton

CONTRAT TERRITORIAL DE LA FONTAINE DU SON



CLE THOUET - 04/04/2018

Votre service public de l'eau

La solidarité intercommunale au service de l'eau et de l'assainissement dans la Vienne.

Ordre du jour

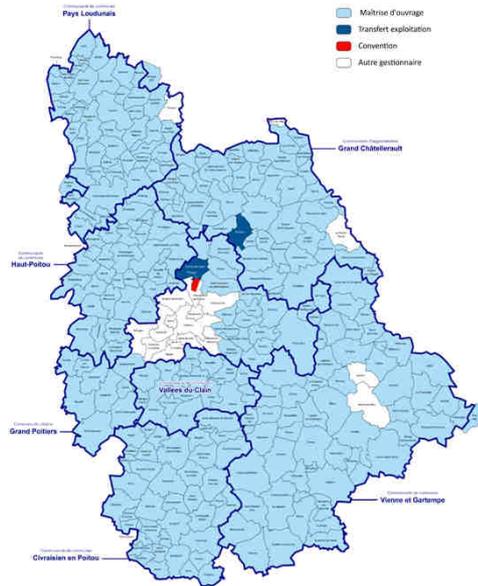


- ♥ Présentation d'Eaux de Vienne
- ♥ Contexte
- ♥ Bilan qualitatif
- ♥ Points clés du diagnostic
- ♥ Objectifs et stratégie d'action
- ♥ Projet de contrat territorial de la Fontaine du Son

Votre service public de l'eau

La solidarité intercommunale au service de l'eau et de l'assainissement dans la Vienne.

Un syndicat à vocation départementale



Date de naissance :

1^{er} janvier 2015, sur la base d'une fusion des syndicats d'eau et d'assainissement de la Vienne

Implantation sur le territoire :

1 siège, 3 agences
10 centres d'exploitation
1 centre d'hydrocurage

350 agents

Président : M. BOUTET

Eau potable :

152 000 abonnés

132 captages ESO / 100 points de production

2 prélèvements ESU

Sécurisation de l'alimentation en eau potable

Travail en parallèle sur les deux modes d'actions :



CURATIF :

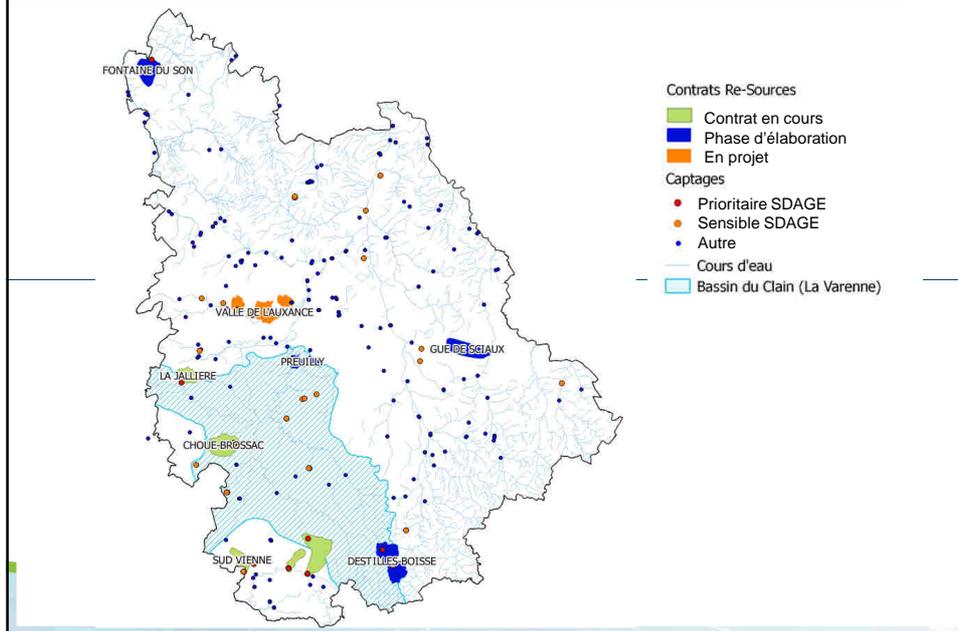
- 78 stations de traitement des eaux en service (447 813 habitants)
 - 8 équipées de charbons actifs (traitement phyto) (121 824 hab)
 - 1 dénitrification + charbons actifs (10 677 hab)



PREVENTIF :

- Programme de lutte contre les pollutions diffuses
 - Programmes d'actions Re-Sources
 - Conventions d'actions avec la Chambre d'Agriculture 86

Etat d'avancement des programmes Re-Sources



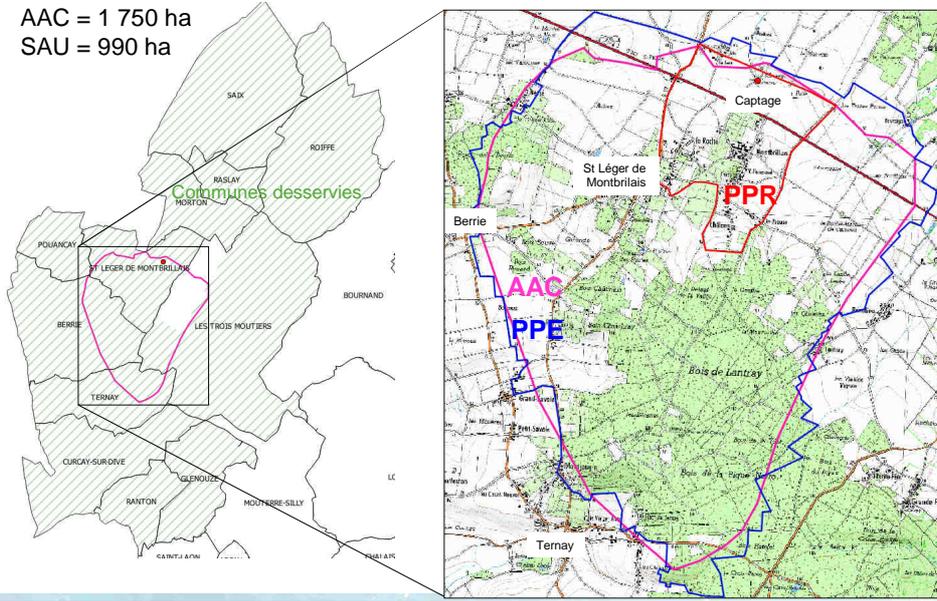
La Fontaine du Son

- Captage prioritaire en nappe libre (Turonien)
- Débit autorisé : 80 m³/h
- Alimentation : 5 350 habitants
Mélange : 2/3 Source (Turonien) + 1/3 Forage après déferrisation (Cénomaniens)
- Problématique : Nitrates



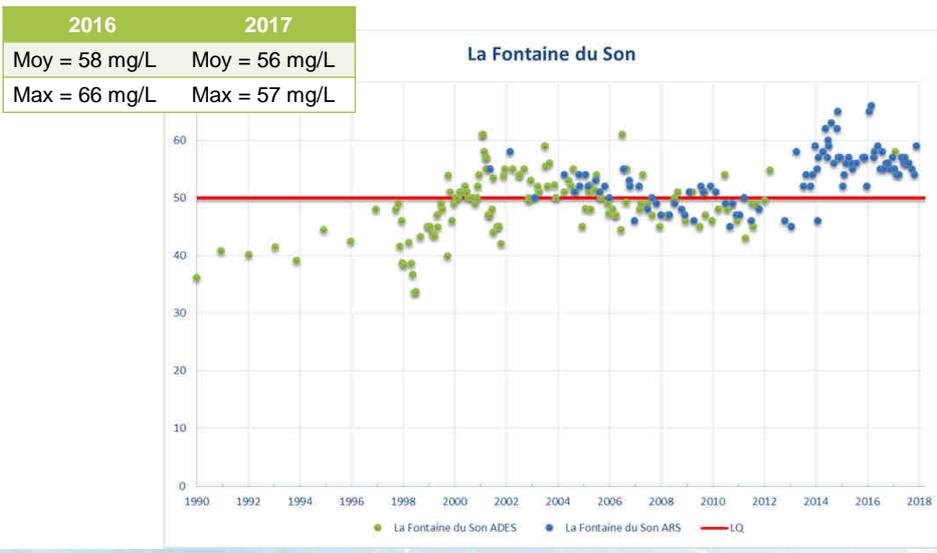
Contexte

AAC = 1 750 ha
SAU = 990 ha



Bilan qualitatif

Nitrates

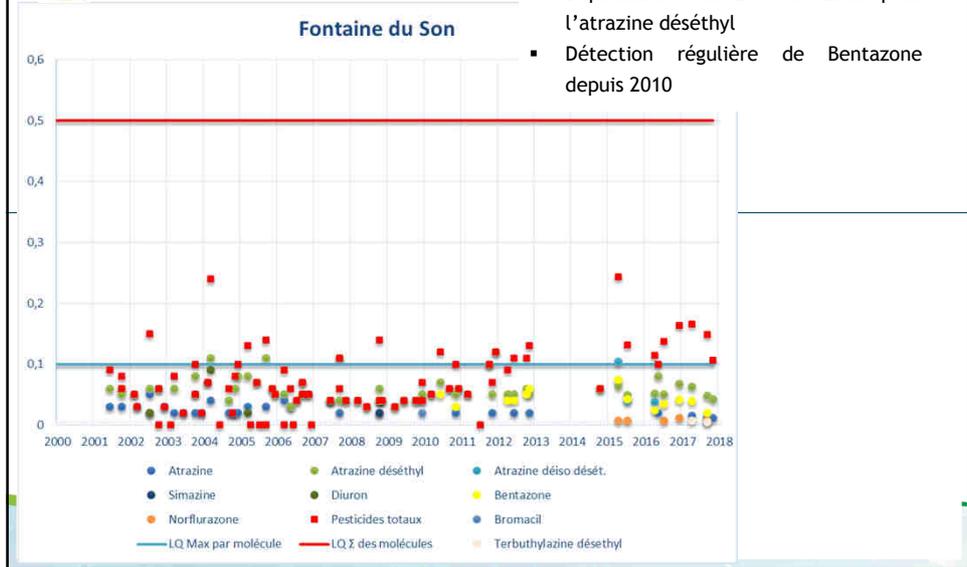


Bilan qualitatif



Phytosanitaires

- Traces de pesticides depuis 2000
- Dépassement en 2004 et 2005 pour l'atrazine déséthyl
- Détection régulière de Bentazone depuis 2010



Engagement dans la démarche Re-Sources



2016 : Etude hydrogéologique du territoire

Campagne piézométrique
Validation du périmètre de l'Aire d'Alimentation de la Source



2016-2017 : Diagnostic multi-pressions

Cartographie de la vulnérabilité intrinsèque du territoire
Etude spécifique sur la problématique assainissement
Diagnostic des pressions non agricoles
Diagnostic des pressions agricoles



Fin 2017 : Concertation - Elaboration du programme

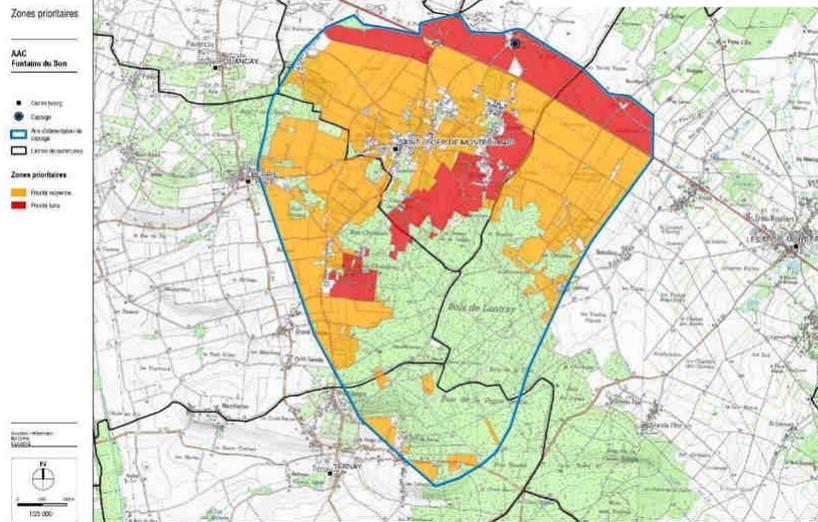
4 réunions agricoles (exploitants + techniciens)
2 Comités techniques « assainissement »
2 Comités techniques multi-thématiques
2 Comités de pilotages pour validation : objectifs, stratégie, projet de contrat

Vulnérabilité du territoire



Vulnérabilité de la ressource

AAC = 1 750 ha
SAU = 990 ha
Vulnérabilité élevée à très élevée

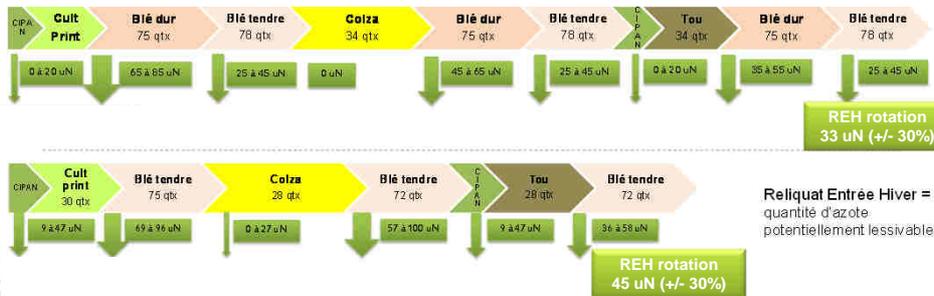


Constats issus du diagnostic



Pratiques agricoles

Risque de pollution ponctuelle au niveau des stockages d'effluents
Epanchage d'effluent avant l'implantation du blé
40% des exploitants ne prennent pas en compte leurs CIPAN dans leurs stratégies de fertilisation
Risque Nitrates
Les risques de lixiviation des nitrates sont plus importants sous les céréales d'hiver
80% de la SAU en culture de vente (céréale / colza / maïs / protéagineux / melon /...)
11% de vigne, 3% de gel et de prairie
Contrats blés durs / blés meuniers / blés améliorants : Teneur en protéine exigées, apports importants en fin de cycle, risque important de pertes



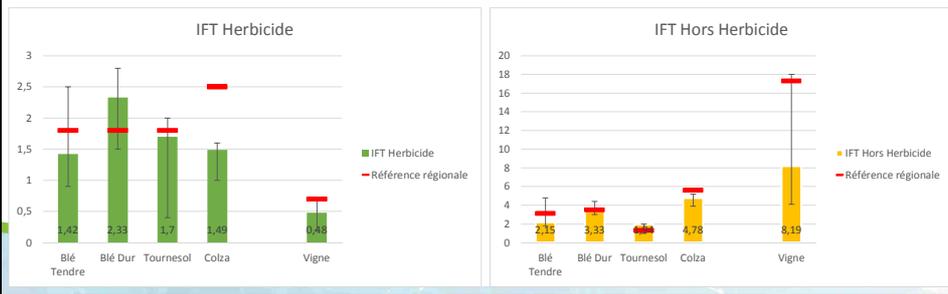
Constats issus du diagnostic

Pratiques agricoles

Risque phytosanitaires

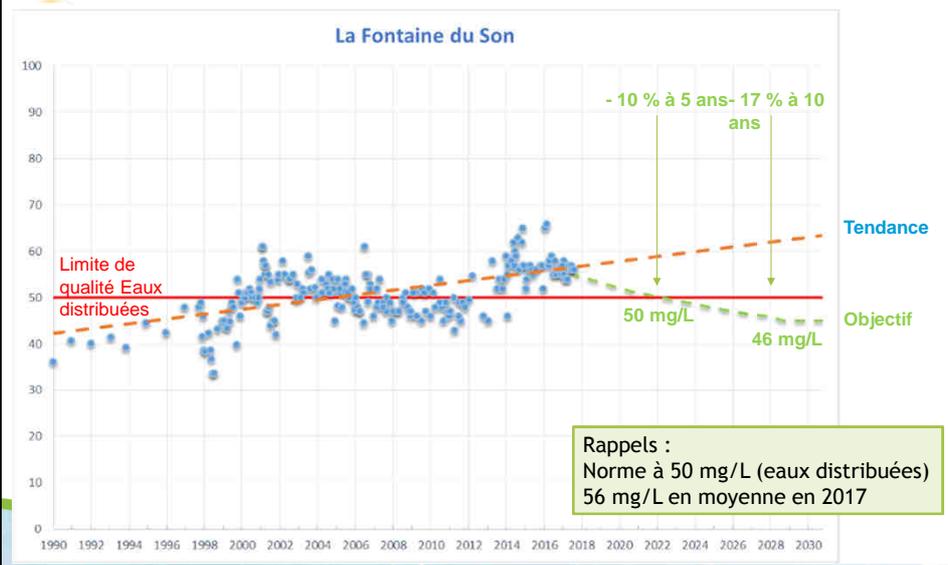
Risque de pollution ponctuelle des ateliers phytosanitaires
 IFT nettement inférieurs aux références régionales excepté pour les blés durs/meuniers/améliorants
 70% des exploitants utilisent des méthodes alternatives (faux semis principalement)
 80% de cultures d'hiver (dans les terres labourables)
 Pas d'agriculteurs en agriculture biologique identifiés

IFT Herbicide	1.3
IFT Hors herbicide	3.1



Objectifs du contrat territorial

Objectifs Nitrates



Objectifs du contrat territorial

Objectifs

	Actuel (2016)	Coclick'eau	Objectif 5 ans	Objectif 10 ans
Nitrates	Moy = 58 mg/L Max = 66 mg/L	C° lame eau drainante - 17 %	Moy < 50 mg/L Max < 55 mg/L - 10 %	Moy < 46 mg/L Max < 50 mg/L -17 %

-> Respect de la limite de qualité en moyenne dès la fin du premier programme ;
-> Stabilisation à 45 mg/L de moyenne en fin de deuxième programme ;
-> Absence de dépassements des 50 mg/L même en pics ponctuels sur le deuxième programme.

-> Résolution de la problématique « bentazone »

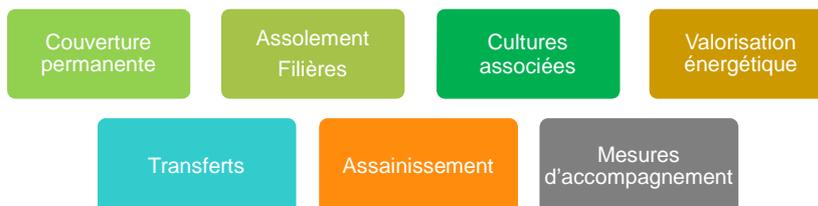
Stratégie d'action

Stratégie globale

L'intégralité du territoire est classé en vulnérabilité forte à très forte. Le programme d'action devra viser des changements de pratiques généralisés afin de pouvoir répondre aux objectifs de qualité d'eau tout en préservant les productions à plus forte valeur ajoutée existantes (vignes, blés sous contrats, melons, luzerne porte graine...).

Enjeux

Quatre grands axes d'actions agricoles sont ressortis de la concertation. En y ajoutant les axes transversaux et non agricoles, il se décline 6 enjeux pour ce territoire :



Projet de contrat territorial de la Fontaine du Son



Votre service public de l'eau

La solidarité intercommunale au service de l'eau et de l'assainissement dans la Vienne.

Programme d'actions

Enjeu TRANSFERTS

ENJEUX

Transferts

ACTIONS

ETUDES

TRAVAUX

CAVITES

SUIVI EB

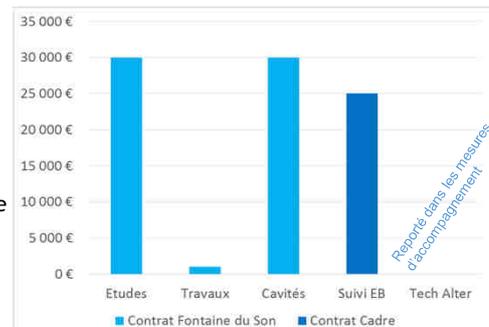
TECH ALTER

Budget

86 000 euros sur 5 ans

Plan de financement

66% Agence de l'Eau
10% Région Nouvelle-Aquitaine
24% Eaux de Vienne



Programme d'actions

Enjeu TRANSFERTS

ENJEUX

Transferts

ACTIONS

ETUDES

TRAVAUX

CAVITES

SUIV E

TRACER



Etude Bentazone

- Découvrir la provenance de la Bentazone dans les eaux de la source
- Proposer des actions à mettre en œuvre pour solutionner la problématique Bentazone

Objectif : 1 étude réalisée et mise en œuvre des actions correctrices proposées.



Programme d'actions

Enjeu TRANSFERTS

ENJEUX

Transferts

ACTIONS

ETUDES

TRAVAUX

CAVITES

SUIV E

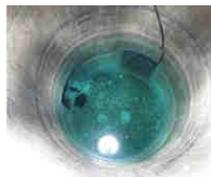
TRACER



Sécurisation du site de captage

- Remplacement du clapet anti-retour au niveau du trop-plein de la source

Objectif : Intégralité du site sécurisé.



Programme d'actions

Enjeu TRANSFERTS

ENJEUX

Transferts

ACTIONS

ETUDES

TRAVAUX

CAVITES

TECHNIQUES

TECHNIQUES



Etude cavités

- Affiner le recensement des cavités pour mieux connaître le risque
- Protéger ces points sensibles

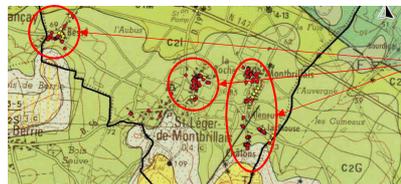
Objectif : 1 étude réalisée



Campagne d'information

- Informer les particuliers sur le risque de pollution via les cavités

Objectif : 100% de la population informée



120 cavités déjà recensées

Programme d'actions

Enjeu TRANSFERTS

ENJEUX

Transferts

ACTIONS

ETUDES

TRAVAUX

CAVITES

SUIVI EB

TECHNIQUES



Suivi renforcé des produits phytosanitaires dans les eaux brutes

- Améliorer la connaissance des pollutions
- Evaluer les programme d'actions

**Objectif : Réaliser 5 analyses par an
Respecter les limites de qualité**



Programme d'actions

Enjeu TRANSFERTS

ENJEUX

Transferts

ACTIONS

ETUDES

TRAVAUX

CAVITES

SUIV EB

TECH ALTER



Promotion du désherbage mécanique

- Démonstration de l'efficacité du désherbage mécanique via des essais

Objectif : 120 ha désherbés mécaniquement (10% SAU)



Accompagnement des agriculteurs à la mise en place de techniques alternatives

- Accompagnement technique individuel ou collectif
- Accompagnement financier : acquisition de matériel

Objectif : 135 ha de vigne avec enherbement inter-rang (100% surface en vigne)



Accompagnement des particuliers à la mise en place de techniques alternatives

- Information auprès du grand public

Objectif : 100 % des particuliers sensibilisés

Programme d'actions

Enjeu COUVERTURE PERMANENTE

ENJEUX

Couverture permanente

ACTIONS

HERBE

IC COURTES



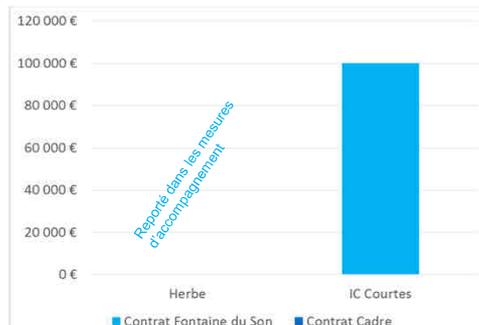
Budget

100 000 euros sur 5 ans



Plan de financement

70% Agence de l'Eau
10% Région Nouvelle-Aquitaine
20% OPA



Programme d'actions

Enjeu COUVERTURE PERMANENTE

ENJEUX



Couverture permanente



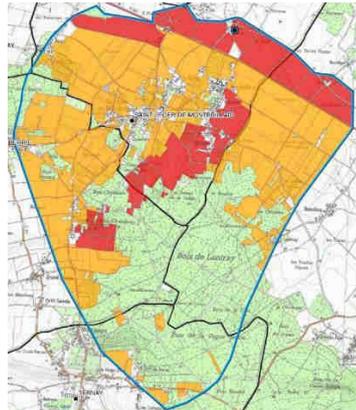
ACTIONS

HERBE



Remise en herbe des zones les plus vulnérables

IC COURTES



- Limiter les sols nus et l'apport d'intrants dans les secteurs très vulnérables
- Accompagnement financier via les MAEC

Objectif : 60 ha en herbe ou jachère (25% de la zone très vulnérable)

Programme d'actions

Enjeu COUVERTURE PERMANENTE

ENJEUX



Couverture permanente



ACTIONS

HERBE



Développement des couverts en intercultures courtes

Réalisation d'une étude expérimentale pluriannuelle :

- ✓ Phase 1 : Modalités d'implantation des couverts : *espèces possibles, les modalités d'implantation, période, densité de semis...*
- ✓ Phase 2 : Suivi de l'impact des couverts et destruction : *Suivi reliquats, Suivi IFT, Suivi maladies/adventices, Analyse biomasse...*
- ✓ Phase 3 : Evaluation annuelle de l'intérêt du couvert en IC courte

Objectif : 235 ha de couverts en IC courtes (20% de la SAU / 50% des surfaces en céréales d'hiver)



Programme d'actions

Enjeu FILIERES

ENJEUX



ACTIONS

Nvlles Cult

AB

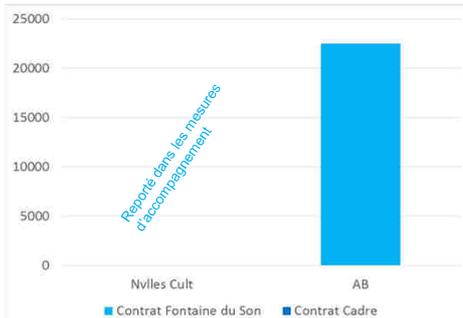


Budget

22 500 euros sur 5 ans



80% Agence de l'Eau
20% OPA



Programme d'actions

Enjeu FILIERES

ENJEUX



ACTIONS

Nvlles Cult

AB



Recherche de nouvelles cultures adaptées au contexte AAC

- Favoriser les assolements et rotations limitant les risques de transfert
- Introduire des cultures de printemps
- Intégrer des cultures à plus bas niveau d'intrants

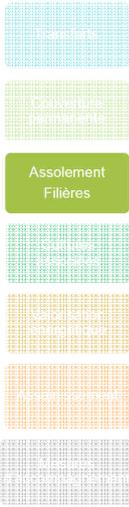
Objectif : 355 ha cultures de printemps + luzernes (30% SAU hors vignes)
-50% des parcelles en rotation « à risque » (<110 ha)



Programme d'actions

Enjeu FILIERES

ENJEUX



Assolement
Filières

ACTIONS

Nouvelles Cultures

AB

➤ Développement de l'agriculture biologique

- Etude de développement de la filière AB
- Promotion de l'AB
- Accompagnement à la conversion

**Objectif : 120 ha en AB (10% SAU) en 2022
240 ha en AB (20%) en 2028**



Programme d'actions

Enjeu CULTURES ASSOCIEES

ENJEUX



Cultures
associées

ACTIONS

Cult Asso

➤ Budget

Financé via les mesures d'accompagnement :
essais,
journées techniques,
accompagnement individuel
...

➤ Développement des blés avec association de légumineuses

➤ Développement des colzas associés

- Essais pour démontrer la faisabilité technique sur le secteur
- Accompagnement collectif / groupe technique
- Accompagnement technique individuel

**Objectif : 20% des colzas en association
10 % des blés en association**



Programme d'actions

Enjeu VALORISATION ENERGETIQUE

ENJEUX



ACTIONS

CIVE

Budget

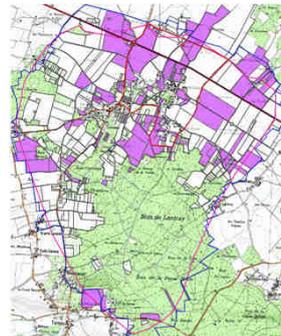
150 000 euros sur 5 ans

Plan de financement

40 % Eaux de Vienne
Autre financeur

- Accompagnement des agriculteurs à la mise en place des CIVE
- Construction de plateformes de stockage

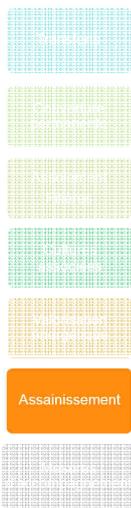
Objectif : 350 ha couverts par les CIVE
Plateformes de stockage créées



Programme d'actions

Enjeu NON AGRICOLE

ENJEUX



ACTIONS

Asst

- Résolution des problématiques assainissement des hameaux de Montbrillais, Villeneuve, la Roche, Châlon et la Plouse

NON COLLECTIF : Réhabilitation des installations



COLLECTIF : Extension de la STEP



-> Attente de l'avis de l'hydrogéologue agréé : avril - mai 2018

Programme d'actions

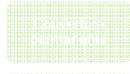
Mesures d'accompagnement

ENJEUX

ACTIONS



ESSAIS



DIE



ATI



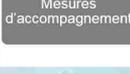
PDR



J TECH



COM A



COM NA



FONCIER

Mesures d'accompagnement

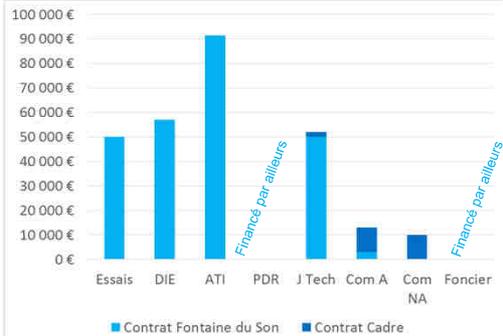


Budget 270 000 euros sur 5 ans



Plan de financement

65% Agence de l'Eau Loire Bretagne
5% Région Nouvelle-Aquitaine
15% Eaux de Vienne
15% OPA



Programme d'actions

Mesures d'accompagnement

ENJEUX

ACTIONS



ESSAIS



DIE



ATI



PDR



J TECH



COM A



COM NA



FONCIER

Mesures d'accompagnement



Mise en place d'essais



Objectifs : Mise en place de 2 essais par an avec les OPA du secteur



Diagnosics d'exploitation + simulations technico-économiques



Accompagnement technique individuel

Objectifs : 19 exploitants diagnostiqués et accompagnés individuellement

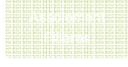


Programme d'actions

Mesures d'accompagnement

ENJEUX

ACTIONS



Mesures d'accompagnement

ESSAIS

DIF

ATI

PDR

TECE

COMVA

COMVA

FONCIER



MAEC

Objectifs : Construction d'un PAEC sur le territoire pour accompagner les agriculteurs financièrement via les MAEC



PVE - PCAE

Objectifs : Aide à l'investissement matériel des agriculteurs via le PVE

Programme d'actions

Mesures d'accompagnement

ENJEUX

ACTIONS



Mesures d'accompagnement

ESSAIS

DIF

ATI

PDR

J TECH

COMVA

COMVA

FONCIER



Journées techniques interbassins

Organisation en partenariat avec l'intégralité des partenaires agricoles des territoires

Objectif : 1/an



Visites d'exploitations / Visites d'essais

Organisation en partenariat avec les OPA du secteur

Objectif : 3/an



Journées techniques / Formations

Organisation en partenariat avec les OPA du secteur

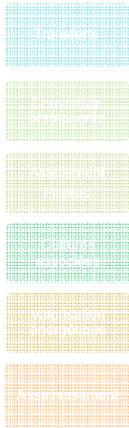
Objectif : 3/an



Programme d'actions

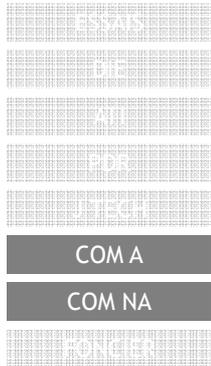
Mesures d'accompagnement

ENJEUX



Mesures d'accompagnement

ACTIONS



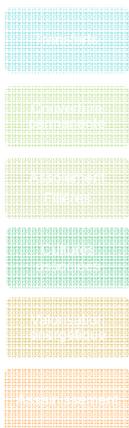
- Réalisation d'un guide local des cultures intermédiaires
- Réalisation de documents de communication agricole
- Sensibilisation, développement de partenariats
- Information du grand public
- Sensibilisation des scolaires

- Sensibilisation aux enjeux de qualité d'eau
- Mise en valeur des actions réalisées par les agriculteurs auprès des autres acteurs

Programme d'actions

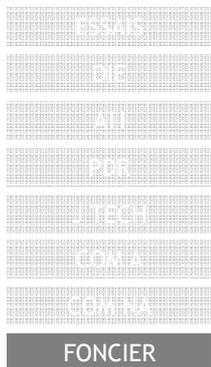
Mesures d'accompagnement

ENJEUX



Mesures d'accompagnement

ACTIONS



- Veille foncière sur les communes à enjeu eau
- Pérenniser les pratiques favorables à la qualité de l'eau
- Limiter les transferts rapides

- Assurer une protection durable des parcelles les plus vulnérables via le levier de la maîtrise foncière
- Acquisition et contractualisation de baux ruraux à clauses environnementales

Programme d'actions

ANIMATION

ENJEUX

- Transferts
- Couverture permanente
- Assolement Filières
- Cultures associées
- Valorisation énergétique
- Assainissement
- Mesures d'accompagnement



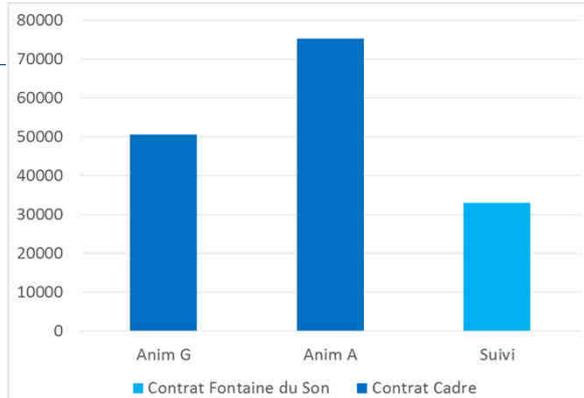
Plan de financement



Budget

63% Agence de l'Eau Loire Bretagne
17% Région Nouvelle-Aquitaine
20% Eaux de Vienne

158 867 euros sur 5 ans



Programme d'actions

ANIMATION

ENJEUX

- Transferts
- Couverture permanente
- Assolement Filières
- Cultures associées
- Valorisation énergétique
- Assainissement
- Mesures d'accompagnement

Articulation et mise en œuvre des actions :



Animation générale : 0,21 ETP



Animation agricole : 0,33 ETP

1 animateur « mixte »
Mai-juin 2018



Suivi du programme et des objectifs

- Réalisation d'un bilan à mi-parcours : stage de 4-6 mois
- Réalisation de l'évaluation de fin de contrat : bilan par un bureau d'études

Programme d'actions



Plan de financement prévisionnel 2018-2022

ENJEUX

Transferts

Couverture permanente

Assolement Filières

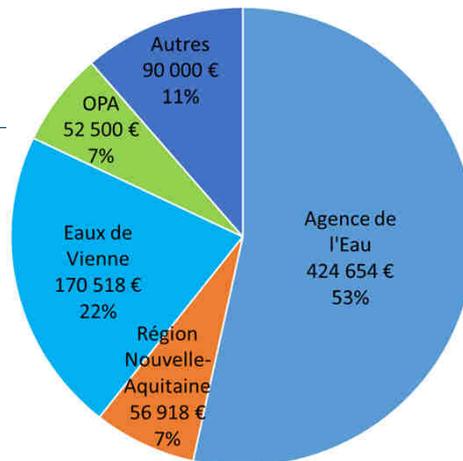
Cultures associées

Valorisation énergétique

Assainissement

Mesures d'accompagnement

794 590 euros sur 5 ans
Soit en moyenne : 160 000 euros par an



Ordre du jour



1. Validation du compte rendu de la CLE du 10 octobre 2017
2. Avis motivé sur le programme Re-Sources de la Fontaine du Son
3. **Validation du rapport d'activité 2017 de la CLE**
4. Bilan des commissions thématiques des 27 et 28 mars
5. Information étude GEMAPI
6. Questions diverses (dossiers portés à la connaissance de la CLE)

Rapport annuel d'activité de la CLE du SAGE 2017

- **Projet du rapport d'activité envoyé aux membres de la CLE par mail le 21 mars 2018**
- **Document demandé par le comité de bassin afin d'avoir une vision annuelle de l'état d'avancement des travaux de la CLE**
- **Également envoyé aux Préfets 79, 49, 86, Préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne, aux collectivités du bassin et aux financeurs (AELB, Départements, Régions)**
- **Téléchargeable sur le site internet du SAGE**

Rapport annuel d'activité de la CLE du SAGE 2017

- **Trame définie par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne :**
 - **Présentation du SAGE Thouet et rappel du contexte**
 - **Présentation des activités de la CLE et du Bureau de la CLE**
 - **Autres actions ou réunions suivies par la cellule d'animation**
 - **Actions de communication 2017**
 - **Budget et financement de l'année 2017**
 - **Analyse – Bilan – Perspectives**
 - **Annexes**

Animation 2017

■ Activités de la CLE et du bureau de la CLE

Réunions	Nombre de participants par collège			Ordre du jour	Principales discussions, conclusions ou décisions
	Collectivités	Usagers	État		
Séance de la CLE du 8 mars 2017	14/32 + 1 mandat	9/16	3/14 + 1 mandat	<ol style="list-style-type: none"> Validation du compte rendu de la CLE du 1^{er} juin 2016 Élection 1^{ère} Vice-Présidence de la CLE Avis sur la composition du comité de pilotage du CTGQ Thouet-Thouaret-Argenton Avis sur le projet de CTMA de l'Argenton 2018-2022 Avis sur le périmètre de la ZSCE des Lutineaux Validation des inventaires Zones Humides 2016 Point d'avancement de l'étude GEMAPI Questions diverses 	<ul style="list-style-type: none"> Élection de Mme Sophie TUBIANA (Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire) comme 1^{ère} Vice-Présidente de la CLE du SAGE Thouet. Avis favorable sur la composition du comité de pilotage du CTGQ Thouet-Thouaret-Argenton sous réserve d'intégrer le Syndicat des Propriétaires Fermiers Exploitants d'Étangs Poitou Vendée et le Syndicat Intercommunal du Bassin du Thouaret. Avis favorable sur le projet de CTMA de l'Argenton 2018-2022. Avis favorable sur le périmètre de la ZSCE des Lutineaux sous réserve de la prise en compte de l'étude du BRGM de 2010. Validation des inventaires des zones humides, du réseau hydrographiques et des plans d'eau de 17 communes du Pays de Gâtine.
Séance de la CLE du 17 mai 2017	12/32 + 2 mandat	9/16	2/14 + 1 mandat	<ol style="list-style-type: none"> Validation du compte rendu de la CLE du 8 mars 2017 Avis sur le projet de CTMA du Thouet 2017-2021 Validation du rapport d'activité 2016 de la CLE Point d'avancement de l'étude GEMAPI Information sur le programme Re-Sources Cadre Eaux de Vienne SIVEER Questions diverses 	<ul style="list-style-type: none"> Avis favorable sur le projet de CTMA du Thouet 2017-2021. Validation du rapport d'activité 2016 de la CLE. Information sur l'avancée de l'étude GEMAPI. Présentation de l'état initial, du diagnostic et des scénarios de mise en œuvre de la GEMAPI. Présentation du programme Re-Sources Cadre porté par le syndicat Eaux de Vienne SIVEER.

Animation 2017

■ Activités de la CLE et du bureau de la CLE

Réunion du Bureau de la CLE du 26 septembre 2017	4/8	3/4	3/4	<ol style="list-style-type: none"> Cahier des charges de l'étude « Élaboration des scénarios tendanciel et alternatifs et choix de la stratégie du SAGE » Cartographie des cours d'eau : avancement et résultats du sous bassin Thouet amont Résultats des inventaires « Zones humides » de la Communauté de communes du Thouarsais Information renouvellement de la CLE Questions diverses 	<ul style="list-style-type: none"> Validation du cahier des charges de l'étude « Élaboration du scénario tendanciel, des scénarios alternatifs et choix de la stratégie du SAGE Thouet ». Présentation de la cartographie des cours d'eau du sous bassin Thouet amont pour discussion. Cartographie soumise à validation lors de la prochaine CLE. Présentation des résultats des inventaires « Zones humides » de la Communauté de communes du Thouarsais. Inventaires soumis à validation lors de la prochaine CLE. Information sur le renouvellement de la CLE.
Séance de la CLE du 10 octobre 2017	12/32 + 1 mandat	9/16	6/14 + 1 mandat	<ol style="list-style-type: none"> Validation du compte rendu de la CLE du 17 mai 2017 Validation de la cartographie des cours d'eau du sous bassin Thouet amont Validation des inventaires « Zones humides » de la Communauté de communes du Thouarsais Présentation de l'étude « Élaboration du scénario tendanciel et des scénarios alternatifs et choix de la stratégie du SAGE » Information sur l'étude GEMAPI Information sur le renouvellement de la CLE Questions diverses 	<ul style="list-style-type: none"> Validation de la cartographie des cours d'eau du sous bassin Thouet amont (hors zones à contre-expertiser). Validation des inventaires des zones humides, du réseau hydrographique et des plans d'eau de 23 communes de la Communauté de communes du Thouarsais. Présentation du cahier des charges de l'étude « Élaboration du scénario tendanciel, des scénarios alternatifs et choix de la stratégie du SAGE ». Restitution des échanges du comité de pilotage de l'étude GEMAPI. Information sur le renouvellement de la CLE.

Animation 2017

■ Activités de la CLE et du bureau de la CLE

INSTALLATION NOUVELLE CLE Séance de la CLE du 4 décembre 2017	18/32 + 4 mandat	10/16 + 1 mandat	6/14 + 1 mandat	<ol style="list-style-type: none"> Point d'avancement de l'élaboration du SAGE Thouet Élection du Président de la CLE au sein du collège des élus Élections des Vice-Présidents au sein du collège des élus Recomposition du Bureau de la CLE Calendrier des étapes à venir 	<ul style="list-style-type: none"> - Installation de la nouvelle instance / Élections : <ul style="list-style-type: none"> ○ Président : M. Olivier CUBAUD ○ 1^{ère} Vice-Présidente : M^{me} Sophie TUBIANA ○ 2nd Vice-Président : M. Hubert BAUFUMÉ - Recomposition du Bureau de la CLE.
Réunion du Bureau de la CLE du 20 décembre 2017	6/8	3/4	4/4	<ol style="list-style-type: none"> Lancement de l'étude « Élaboration du scénario tendanciel, des scénarios alternatifs et choix de la stratégie du SAGE » Composition des commissions thématiques du SAGE Questions diverses : étude GEMAPI 	<ul style="list-style-type: none"> - Étude « Élaboration du scénario tendanciel, des scénarios alternatifs et choix de la stratégie du SAGE » : Présentation par le prestataire de la méthodologie, du calendrier et de l'équipe pour discussion. - Étude GEMAPI : Souhait de solliciter la Préfecture 79 pour les informer de l'avancée de l'étude et des points de blocage afin de trouver une solution.

Les comptes rendus et les diaporamas présentés lors de ces réunions sont téléchargeables sur le site internet du SAGE Thouet : <http://www.saethouet.fr/documentation.html>

Dossiers portés à connaissance de la CLE

Avis de la CLE = vérification de la compatibilité du projet avec le SAGE.

Le SAGE Thouet étant en phase d'élaboration la CLE ne peut formuler d'avis sur la compatibilité du projet mais ce porté à connaissance permet de vérifier que le projet ne soit pas incohérent avec les objectifs du SAGE.

- 27 février 2017 : « Projet de délimitation de la Zone Soumise à Contraintes Environnementales (ZSCE) sur les captages des Lutineaux » transmis par la DDT 79
- 24 avril 2017 : « Aménagement de la Chaussée des Planches, de la chaussée du Moulin Neuf et du barrage à clapets de Preuil » transmis par la DDT 79
- 16 mai 2017 : « Liaison routière RD938Ter à RD 725 sur la commune de Faye-l'Abbesse » transmis par la DDT 79
- 10 juillet 2017 : « Création d'une réserve d'irrigation sur la commune d'Argentonay » transmis par DDT 79
- 8 août 2017 : « Programme d'actions sur les milieux aquatiques (CTMA) de l'Argenton 2018-2022 » transmis par la DDT 79
- 11 décembre 2017 : « Exploitation d'une unité de méthanisation de matières organiques et plan d'épandage à Doué-en-Anjou » transmis par DDT 49

Dossiers transmis par mail aux membres de la CLE et listés sur le site internet du SAGE

Avis sur les projets de contrats territoriaux

Avis motivés émis par la CLE en 2017 :

- **CLE du 8 mars 2017** : Projet de Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) 2018-2022 de l'Argenton
- **CLE du 17 mai 2017** : Projet de Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) 2017-2021 du Thouet

Avis favorables de la CLE pour ces 2 projets de CTMA

Animation 2017

▪ Autres actions ou réunions suivies par la cellule d'animation

- **Étude de Préfiguration de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI**
 - Poursuite de l'étude Lancée en septembre 2016
 - Diagnostic du territoire / Proposition de scénarios d'organisation / Étude toujours en cours
 - Coût total : 48 084,00 € TTC
- **Étude d'Élaboration du scénario tendanciel, des scénarios alternatifs et choix de la stratégie du SAGE.**
 - Lancement de l'étude en décembre 2017 / En cours (durée : 18 mois)
 - Coût total : 98 772,00 € TTC
- **Suivi inventaires « zones humides »**
 - Inventaires sur la CC du Thouarsais, l'Agglo2B et la Pays de Gâtine
 - Participation de la cellule d'animation du SAGE aux groupes d'acteurs locaux (une cinquantaine de réunions)

Animation 2017

Autres actions ou réunions suivies par la cellule d'animation

- **Suivi des Contrats Territoriaux**
 - ❑ Comités de pilotage, comités techniques, ...
- **Cartographie des cours d'eau**
 - ❑ Cartographie 79 : comité technique issu de la CLE
 - ❑ Cartographie 86 : comité de pilotage
- **Schéma départemental de l'eau de la Vienne**
 - ❑ Comité de pilotage / comité technique / commissions de travail
- **Suivi des subventions accordées pour l'élaboration du SAGE**
- **Nombreuses réunions suivies par la cellule d'animation : SCOT/PLUi, OUGC, Réseaux « espèces exotiques envahissantes », ...**

Communication 2017



Lettre d'information du SAGE Thouet : distribuée aux collectivités du bassin, CLE

Réédition des **synthèses de l'état initial et du diagnostic** du SAGE pour les membres de la CLE renouvelée



Site Internet du SAGE

Actualisation régulière du site internet : www.sagethouet.fr

Budget et financement 2017

SAGE cofinancé par :

- L'Agence de l'eau Loire-Bretagne
- Les Départements 79 et 86
- Les Régions Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire
- Des contributions solidaires auprès des Communautés de Communes et d'Agglomération

Les dépenses 2017 s'élèvent à **127 285,54 €**

Compte administratif 2017 du SMVT annexé au rapport d'activité (comité syndical du 8 février 2018)

Les dépenses principales étant :

- Animation = 71 748,17 € (charges de personnel)
- Communication = 2 113,20 € (lettres d'information, réédition synthèses)
- Étude = 37 932,00 € (GEMAPI, Tendances - Scénarios - Stratégie)

Analyse - bilan - perspectives

L'année 2017 a permis la poursuite de l'étude GEMAPI, le lancement de l'étude Tendances - Scénarios - Stratégie, la diffusion d'outils de communication, le suivi des différents dossiers, ...



L'élaboration du SAGE Thouet suit son cours

À noter, le renouvellement de la CLE en novembre 2017 et la réunion d'installation le 4 décembre 2017 (élections Président, Vice-Présidents, Bureau de la CLE)

Perspectives 2018 :

- Poursuite de l'élaboration du SAGE : Tendances - Scénarios - Stratégie
- Poursuite des réflexions sur la mise en œuvre de la GEMAPI
- Actions de communication (lettre d'information, supports divers, journée d'information, ...)

Validation du rapport d'activité 2017 ?



Ordre du jour

1. Validation du compte rendu de la CLE du 10 octobre 2017
2. Avis motivé sur le programme Re-Sources de la Fontaine du Son
3. Validation du rapport d'activité 2017 de la CLE
4. **Bilan des commissions thématiques des 27 et 28 mars**
5. Information étude GEMAPI
6. Questions diverses (dossiers portés à la connaissance de la CLE)

Tendances & Scénarios – Stratégie du SAGE

4. Commissions SAGE

Étude d'élaboration du SAGE faisant suite à la validation du diagnostic par la CLE le 1^{er} juin 2016.

Lancement de l'étude = décembre 2017



Commissions du SAGE = Volonté d'associer les acteurs du territoire dans la construction du SAGE

1^{ère} étape : Scénario tendanciel

Projetter l'état des eaux et des milieux à horizon 2027, dans un scénario de référence sans mise en œuvre d'un SAGE.

- Examen des notes de tendances disponibles
- Entretiens avec les acteurs économiques du bassin
- Construction avec les membres de commissions du SAGE



Ordre du jour

1. Validation du compte rendu de la CLE du 10 octobre 2017
2. Avis motivé sur le programme Re-Sources de la Fontaine du Son
3. Validation du rapport d'activité 2017 de la CLE
4. Bilan des commissions thématiques des 27 et 28 mars
5. **Information étude GEMAPI**
6. Questions diverses (dossiers portés à la connaissance de la CLE)

Information : Étude GEMAPI

5. GEMAPI

Étude portée par le SAGE Thouet suite à la sollicitation des collectivités du bassin.

- **Étape 1 : État des lieux et diagnostic du territoire (septembre 2016 – avril 2017)**
- **Étape 2 : Proposition de scénarios de mise en œuvre (mai – septembre 2017)**

Mai - septembre 2017 : Courrier à l'attention des EPCI-fp et des syndicats « milieux aquatiques » pour avis sur les scénarios proposés.

Le 25 septembre 2017 : COPIIL de restitution des avis des collectivités.

- Positionnement préférentiel sur 2 scénarios
- Pas de majorité sur l'un d'eux
- Volonté du COPIIL d'attendre le 1^{er} janvier 2018 et la prise « officielle » de la compétence GEMAPI par les EPCI-fp pour poursuivre les réflexions

Vu la situation de blocage, le Bureau de la CLE du 20 décembre 2017 a souhaité solliciter Madame le Préfet 79, coordonnatrice du bassin, pour un appui sur ce dossier.

Réunion du COPIIL GEMAPI, sous la Présidence de Madame le Préfet 79, le 5 avril 2018



Ordre du jour

1. Validation du compte rendu de la CLE du 10 octobre 2017
2. Avis motivé sur le programme Re-Sources de la Fontaine du Son
3. Validation du rapport d'activité 2017 de la CLE
4. Bilan des commissions thématiques des 27 et 28 mars
5. Information étude GEMAPI
6. **Questions diverses (dossiers portés à la connaissance de la CLE)**

6. Questions diverses

Dossiers portés à la connaissance de la CLE

Demande d'avis de la CLE sur les dossiers « loi sur l'eau » soumis à autorisation.

- **SAGE approuvé = Vérification de la compatibilité du projet avec le SAGE.**
- **SAGE en élaboration = Porté à connaissance / Cohérence avec les enjeux et objectifs identifiés pour le SAGE en construction.**

Fonctionnement SAGE Thouet :

Sollicitations transmises aux membres de la CLE par mail.

Les membres de la CLE peuvent exprimer des remarques individuelles.

Remarques annexées au courrier réponse rappelant les objectifs du SAGE.

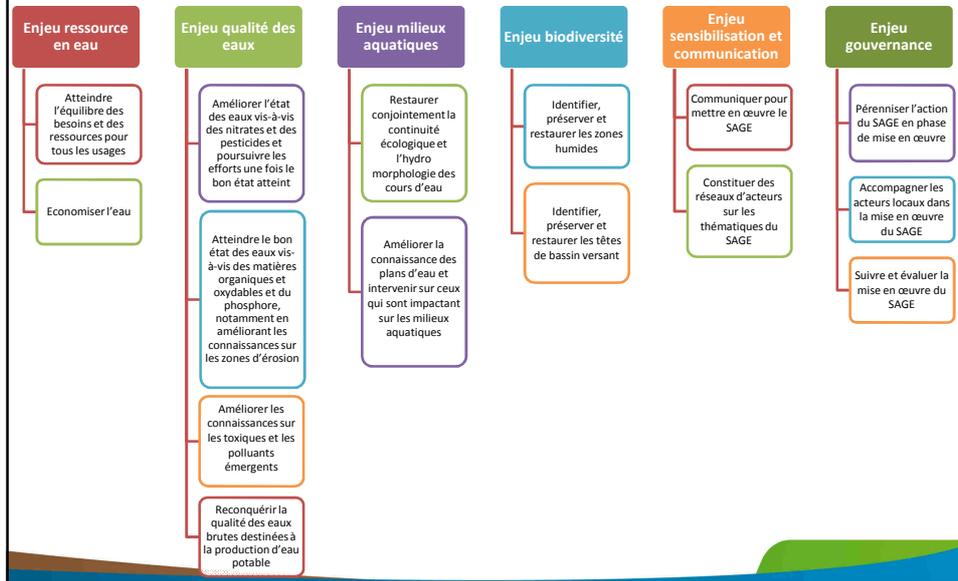
Dossiers portés à la connaissance de la CLE ➡ Avis motivé de la CLE Contrat Territorial

Contrat territorial : présentation en CLE ou Bureau de la CLE

Règles de fonctionnement de la CLE ?

Dossiers portés à la connaissance de la CLE

Rappel des objectifs du SAGE (validés 1^{er} juin 2016)



Dossiers portés à la connaissance de la CLE

Dossiers transmis :

- Restauration de la continuité écologique de l'Argenton au niveau du barrage d'Auzay
 - ❖ Retour Poitou-Charentes Nature
- Prélèvement AEP Saumur Les Landes
 - ❖ Date limite retour : 20 avril
- Régularisation des plans d'eau au lieu-dit Bandouille à Chiché (Affluent Thouaret)
 - ❖ Date limite retour : 20 avril
- Programme d'actions de prévention des inondations Vals d'Authion et de la Loire
 - ❖ Date limite retour : 10 avril



Merci de votre attention